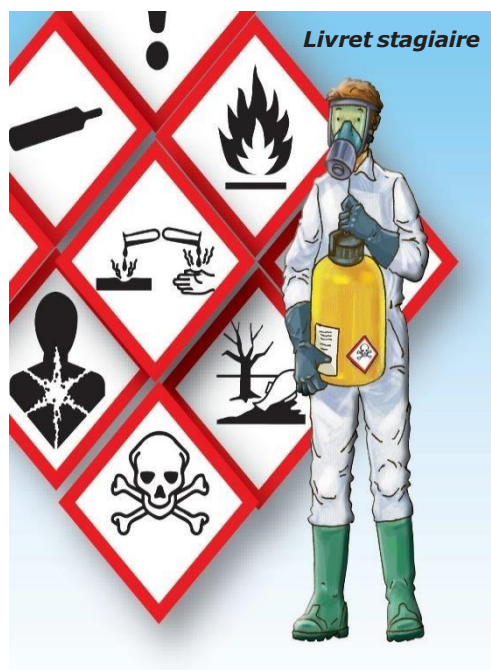


BASES EN PREVENTION DES RISQUES CHIMIQUES

Connaitre et prévenir les risques liés aux agents chimiques dangereux



Qualiopi 
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**
La certification qualité a été délivrée au
titre de la catégorie d'action suivante :
Action de formation

Pourquoi ce livret ?	2
Les produits dangereux	4
Les sources de risques	7
<u>Les effets</u>	10
Les bonnes pratiques	12
Les protections	14
En cas d'accident	16



POURQUOI CE LIVRET ?

Vous êtes :

- **Peintre,**
- **Agent d'entretien,**
- **Mécanicien,**
- **Jardinier,**
- **Plus généralement, dans l'industrie, BTP...**



Si oui, il y a des risques que vous soyez au contact de
« Produits dangereux » : essence, peinture, produits
d'entretien...

Ce livret a été conçu pour vous, afin de vous permettre de :

- Les reconnaître,
- Mieux les connaître...

Statistiques AT / MP

Maladies d'origine professionnelle et accidents du travail

_Le risque chimique n'occasionne globalement que peu d'accidents du travail graves ou mortels. En revanche, il est à l'origine d'un nombre significatif de maladies. Ainsi, environ 30 % des maladies professionnelles reconnues en Europe seraient d'origine chimique.

_En France, les principales maladies professionnelles déclarées, associées à des agents chimiques, sont les pathologies liées à l'amiante, à l'inhalation de poussières de silice, de poussières de bois ou au contact avec les ciments.



ACCIDENTS DU TRAVAIL 2024

Un bilan qui rappelle l'urgence de la prévention

549 614
ACCIDENTS
DU TRAVAIL



764
DÉCÈS



22
JEUNES DE
MOINS DE
25 ANS

Les partenaires de la prévention et leur rôle :

ACTEUR	RÔLE
CARSAT	Accompagne les entreprises dans la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles.
CSE	Participe à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail.
Service de prévention et de santé au travail Médecine du travail	Assure le suivi de la santé des salariés et conseille l'employeur et les salariés sur la prévention des risques professionnels. Assure le suivi médical des salariés, évalue leur aptitude au poste et contribue à prévenir les risques professionnels et la désinsertion professionnelle.
INRS	Produit des connaissances, méthodes et outils pour prévenir les risques professionnels.
Organisme de contrôle technique	Vérifie la conformité et l'état des équipements et installations soumis à des contrôles réglementaires.
Centre de formation	Forme et sensibilise les salariés et les employeurs à la sécurité et à la prévention des risques.
IPRP	Apporte son expertise pour identifier, évaluer et prévenir les risques professionnels.
Inspection du travail – DREETS	Contrôle l'application du droit du travail et intervient en cas de non-respect de la réglementation.
SST	Porte les premiers secours à une victime et participe à la prévention des risques dans l'entreprise.

LES PRODUITS DANGEREUX

Comment les reconnaître ?

Par leur étiquette

La législation impose un **étiquetage précis** sur tout contenant de produits dangereux. Lisez cette étiquette : elle vous informe sur **la composition** du produit et **les risques** liés à son utilisation.

↓ Identité du fournisseur



← **Nom du produit**

← **Pictogrammes**

Les pictogrammes signalent un danger d'inflammabilité et d'atteinte à la santé

← **Risques particuliers**

Des phrases précisent ces dangers.

"très inflammables"

"sévère irritation des yeux"

"somnolence ou vertiges"

N° CE 200-662-2

Une phrase supplémentaire complète ces informations en signalant un danger non représenté par un pictogramme : « dessèchement ou gerçures de la peau ».

>ATTENTION : tous les dangers ne sont pas représentés par un pictogramme ! Lisez entièrement l'étiquette et la fiche de données de sécurité pour mieux connaître les dangers du produit.

Identifiez les dangers :

Pour prévenir tout risque, apprenez à reconnaître les symboles de danger inscrits sur l'étiquette

Symboles SGH	Signification	Caractéristiques
	Explosif instable	Peut exploser au contact d'une flamme, d'une étincelle, d'électricité statique, sous l'effet de la chaleur ou d'un choc...
	Inflammable	Peut s'enflammer au contact d'une flamme, d'une étincelle, d'électricité statique, sous l'effet de la chaleur, au contact de l'air, au contact de l'eau, s'il dégage des gaz inflammables
	Comburant	Peut provoquer ou aggraver un incendie ou même une explosion s'il est au contact de produits inflammables
 (nouveau)	Gaz sous pression	Gaz comprimé ou dissous : peut exploser sous l'effet de la chaleur Gaz liquéfié : peut causer des brûlures ou blessures dues au froid
	Corrosif	Attaque ou détruit les métaux Ronge la peau et/ou les yeux en cas de contact ou de projection
	Toxique	Empoisonne même à faible dose Provoque des effets variés sur l'organisme : nausées, vomissements, pertes de connaissance, voire décès Toxique par inhalation, contact cutané ou ingestion
 (nouveau)	Toxique aigu	Empoisonne à forte dose Irritant pour les yeux, la gorge, le nez, la peau... Allergie cutanée, vertiges ou somnolence...
 (nouveau)	Dangereux pour l'homme Sensibilisant CMR (cancérogène, mutagène ou reprotoxique)	Produit cancérogène, mutagène, reprotoxique Peut entraîner des modifications de l'ADN
	Dangereux pour le milieu aquatique	Provoque des effets néfastes sur les organismes du milieu aquatique

LES PRODUITS DANGEREUX

COMMENT MIEUX LES CONNAÎTRE ?

Par la Fiche de Données de Sécurité (FDS)

La Fiche de Données de Sécurité constitue une véritable **carte d'identité du produit**.

Elle est :

- Obligatoire pour tout produit dangereux,
- Fournie à l'utilisateur par le fabricant ou le vendeur.

Elle comporte des **indications essentielles**, concernant :

- Les précautions de stockage, d'emploi et de manipulation,
- Les caractéristiques des Équipements De Protection Individuelle nécessaires,
- Les premiers secours en cas d'urgence...

**Les FDS doivent être mises à votre disposition par votre employeur.
N'hésitez pas à les demander**



Fiche de données de sécurité (FDS)

Source d'information essentielle sur les produits chimiques dangereux



LES SOURCES DE RISQUES

LES MAUVAISES PRATIQUES



Mélange de produits incompatibles

Risques : dégagement toxique, explosion, incendie...

Prévention : ne pas faire de mélange, sauf si le mode opératoire est en place.



Défaut d'étiquetage

Risques : utilisation d'un produit inadapté, accident...

Prévention : s'assurer de la compatibilité entre le contenant (récipient) et le contenu (produit).

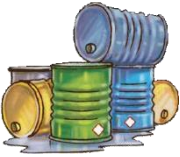


Méconnaissance du produit

Risques : utilisation inadaptée du produit, accident...

Prévention : lire les étiquettes et consulter les Fiches de Données de Sécurité.

LES SOURCES DE RISQUES



Stockage sauvage

Risques : utilisation inadaptée du produit, accident, pollution...

Prévention : apprendre à gérer les stocks, utiliser les locaux de stockage réservé à ces produits.



Absence d'EPI ou EPI inadaptés

Risques : accident, maladie professionnelle...

Prévention : respecter les consignes de sécurité, s'assurer du bon état des EPI et qu'ils soient adaptés



Ventilation déficiente

Risques : intoxication, incendie, explosion...

Prévention : ne pas obstruer les ventilations, stocker et manipuler les produits dans les lieux ventilés.

LES EFFETS

DES RISQUES POUR LA SANTÉ

À tout moment, en employant un produit chimique, vous risquez une intoxication.

Cette intoxication survient à la suite de **la pénétration du produit dans le corps** par voie :

- **Respiratoire** : en respirant des gaz, des vapeurs, des aérosols ;
- **Cutanée** : lorsque le produit est en contact direct avec la peau ;
- **Oculaire** : lorsque le produit est en contact direct avec les yeux ;
- **Orale** : lorsque le produit est ingéré.

Elle peut être :

- Soit **accidentelle**, entraînant des effets immédiats sur la santé,
- Soit **chronique**, avec apparition éventuelle, dans le temps, d'une maladie.

Les voies d'exposition = Absorption par l'organisme

QUELQUES EFFETS

Inhalation

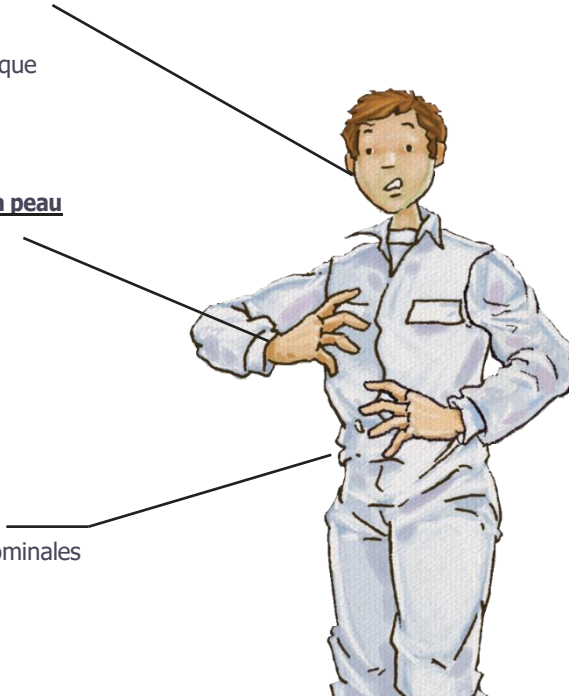
- Irritations
- Sinusites
- Asthme allergique
- Bronchites
- Cancers

Contact avec la peau

- Irritations
- Allergiques
- Conjonctivites
- Plaies
- Brûlures
- Cancers

Ingestion

- Irritations
- Douleurs abdominales
- Brûlures
- Cancers...



LES MESURES D'HYGIÈNE



Utiliser des vêtements réservés à un usage professionnel : pour ne pas contaminer un effet personnel



Séparer les vêtements professionnels des vêtements personnels pour éviter toute contamination



Se laver les mains : pour ne pas risquer d'intoxication accidentelle.

LES BONNES PRATIQUES



Ne pas manger et ne pas boire : pour ne pas risquer d'intoxication accidentelle.



Ne pas fumer : pour ne pas risquer d'intoxication accidentelle et éviter les incendies et explosions.



Prendre une douche pour ne pas risquer de vous contaminer et de contaminer votre environnement.

LES PROTECTIONS

LES PROTECTIONS COLLECTIVES

Stockez en toute sécurité en respectant la compatibilité des produits :

- **Séparez** les produits toxiques inflammables et comburants les uns des autres,
- **Isolez** les produits corrosifs pouvant endommager les autres produits ou emballages,
- **Respectez les consignes** établies par les Fiches de Données de Sécurité.

Reportez les étiquettes des produits transvasés sur le nouveau contenant.

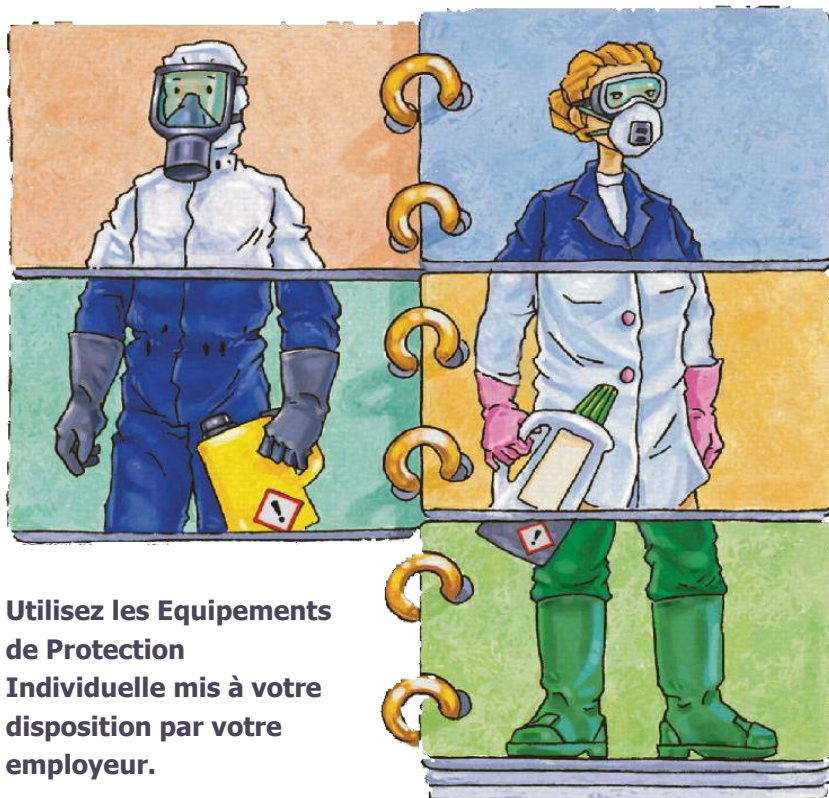


Veillez à la bonne ventilation des locaux où vous stockez ou employez des produits dangereux



LES PROTECTIONS INDIVIDUELLES

À tout produit, son EPI



**Utilisez les Equipements
de Protection
Individuelle mis à votre
disposition par votre
employeur.**

**Utilisez le bon EPI : pas de masque à
poussière pour des travaux de peinture !**

EN CAS D'ACCIDENT

1 Protégez la victime

Évitez une aggravation de la situation

Sans s'exposer soi-même, identifier les risques persistants : Écrasement, électrisation, incendie, explosion, intoxication, asphyxie.

2 EXAMINER

La victime saigne-t-elle abondamment ? s'étouffe-t-elle ? est-elle consciente ? respire-t-elle ?

3 FAIRE ALERTER LES SECOURS



4 Secourez la victime si vous connaissez les 1^{ers} gestes

> Sauveteur Secouriste du Travail

REMARQUE

Les trousseaux de premiers secours à disposition doivent contenir du matériel permettant les premiers gestes en cas d'accident : pansement compressif, gants d'hygiène, couverture de survie, etc. Sauf avis contraire du médecin de prévention, elles ne doivent en aucun cas contenir de médicaments.

LES NUMÉROS D'URGENCE :

- > Pompiers18
- > SAMU.....15
- > Police17
- > Numéro d'urgence européen : 112
- > Urgences SMS/Visio/Fax :114

Scannez
et découvrez !



FORMATIONS :

AIPR

SST / MAC SST

ELINGAGE

Gestes et Postures

ÉLABORATION DE D.U

Incendie / Evacuation

Habilitations Electriques

Base Produits Chimique

CHARIOT ELEVATEUR

ENGIN DE CHANTIER

GRUE A TOUR GMA ET GME

GRUE MOBILE

PONT ROULANT

ECHAFAUDAGES

FORMATION DE FORMATEUR

TRAVAUX EN HAUTEUR

PLATEFORME ELEVATRICE MOBILE DE PERSONNE

GRUE AUXILIAIRE DE CHARGEMENT DE VEHICULE

FORMATIONS EN E-LEARNING...

PRP SAFETY Formation :

Tél : 04.68.95.74.09 contact@prpsafety.fr / www.prpsafety.fr

Document conçu et réalisé par PRP Safety Formation.

Les informations contenues dans ce document sont non-contractuelles et susceptibles d'être modifiées à tout moment et sans préavis. L'éditeur de ce document ne saurait engager sa responsabilité tant contractuelle que délictuelle pour les dommages découlant des actions commises ou omises en raison du contenu de l'information fournie. Reproduction interdite